

# **Journée d'accueil des élus des Communes du Parc naturel régional des Alpilles**

26 juin 2026 à la Bergerie à Fontvieille

## **Discours de Jean MANGION**

Président du Parc naturel régional des Alpilles  
Vice-Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
Président de l'Association des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Maire de Saint-Etienne du Grès

Mesdames et Messieurs les élus,

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette journée placée sous le signe de la découverte, de l'échange et de la construction collective. Ce temps de rencontre nous offre l'occasion de mieux nous connaître, de découvrir ou redécouvrir le Parc, ses projets, ses équipes et les défis qui nous rassemblent.

Cette rencontre revêt une importance particulière car elle réunit des élus aux parcours et aux expériences complémentaires. Parmi vous, certains connaissent déjà bien le territoire et l'histoire du Parc. Leur expérience, leur connaissance des enjeux locaux et leur regard, nourri par les années, constituent une richesse précieuse pour notre action collective.

D'autres nous rejoignent plus récemment. Ils apportent avec eux un regard neuf, de nouvelles idées, une énergie et un dynamisme qui sont tout aussi indispensables pour imaginer l'avenir et relever les défis qui nous attendent.

Notre territoire a besoin de cette complémentarité. Il a besoin de l'expérience de ceux qui en connaissent les forces, les fragilités et l'histoire, mais aussi de l'enthousiasme et de la créativité de ceux qui le découvrent avec un regard neuf. C'est en conjuguant ces atouts que nous pourrons construire des projets ambitieux, réalistes et porteurs d'avenir pour notre Parc et ses habitants.

Avant de poursuivre, je souhaite adresser quelques remerciements.

Je tiens tout d'abord à remercier la CCVBA pour la mise à disposition de ce lieu. Cet espace constitue un formidable outil de développement économique pour les entreprises émergentes de notre territoire. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir le découvrir aujourd'hui et de bénéficier de son accueil pour cette journée de travail et d'échanges.

Je souhaite également remercier chaleureusement la Commune de Fontvieille pour le prêt gracieux du mobilier et du matériel qui contribuent au bon déroulement de cette rencontre. Cette aide précieuse témoigne une nouvelle fois de l'esprit de coopération et de solidarité qui anime les acteurs de notre territoire.

Je voudrais également adresser mes remerciements les plus sincères à notre directrice ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs du Parc. Leur engagement quotidien, leur professionnalisme, leur expertise et leur attachement au territoire sont les moteurs indispensables de notre action collective. Derrière chaque projet, chaque accompagnement de commune, chaque action menée sur le terrain, il y a des femmes et des hommes investis au service de l'intérêt général. Je tiens aujourd'hui à saluer leur travail et à les remercier pour leur implication constante au service des Alpilles.

Avant d'aborder plus en détail les enjeux qui nous réunissent aujourd'hui, j'aimerais prendre quelques instants pour regarder dans le rétroviseur.

L'ambition de « faire territoire ensemble » ne date pas d'hier. Elle s'est construite progressivement, au fil des décennies, grâce à l'engagement de générations d'élus et d'acteurs locaux qui ont su dépasser les intérêts particuliers pour porter une vision commune des Alpilles.

Dès 1965, l'État reconnaît la valeur exceptionnelle de la partie centrale du massif en l'inscrivant à l'inventaire des sites remarquables. Pendant de nombreuses années, l'idée d'aller plus loin dans la protection du territoire suscite des débats. Certains craignent alors une forme de sanctuarisation qui limiterait le développement local. Pourtant, malgré ces interrogations, une conviction s'impose progressivement : celle de la nécessité de préserver ensemble ce patrimoine exceptionnel tout en permettant au territoire de vivre et de se développer.

À la fin des années 1980, les grands incendies qui frappent le massif marquent un tournant. Face à ces épreuves, les communes prennent conscience que les défis qui les concernent dépassent leurs frontières administratives et nécessitent une réponse collective.

Cette volonté se concrétise en 1996 avec la création de l'Agence Publique du Massif des Alpilles, chargée de la gestion et de la mise en valeur du territoire autour de ses paysages et de son environnement. Quelques années plus tard, en 2001, l'Agence engage la démarche de création du Parc naturel régional, qui verra officiellement le jour en janvier 2007.

Depuis, le Parc poursuit cette même ambition : concilier protection, développement et qualité de vie. Une ambition réaffirmée avec le renouvellement de notre Charte en octobre 2023 pour les quinze prochaines années.

Si cette Charte a été renouvelée pour les quinze prochaines années, c'est aussi parce que les défis auxquels notre territoire est confronté sont plus que jamais d'actualité.

Nous le constatons tous, parfois de manière très concrète, à travers les épisodes de chaleur que nous connaissons déjà en ce début d'été. Le dérèglement climatique n'est plus une perspective lointaine ni un sujet de débat théorique. Il est une réalité qui impacte nos paysages, notre agriculture, nos ressources en eau, notre biodiversité, notre économie et, plus largement, notre cadre de vie.

Face à cette réalité, les quatre ambitions de la Charte prennent tout leur sens. Qu'il s'agisse de préserver nos patrimoines naturels et paysagers, d'accompagner les transitions, de renforcer l'attractivité durable du territoire ou de conforter les solidarités territoriales, chacune d'entre elles apporte des réponses concrètes aux défis qui sont devant nous.

La Charte n'est donc pas seulement une feuille de route ; elle constitue un véritable projet d'adaptation et de résilience pour les Alpilles.

C'est pourquoi j'invite chacune et chacun d'entre vous à s'en saisir pleinement. Le Parc est un outil à votre disposition, un partenaire de proximité, un lieu d'expertise et d'accompagnement pour vos communes. Face au défi climatique, l'action n'est plus une option. Nous avons collectivement la responsabilité d'agir, d'anticiper et de construire des réponses adaptées à notre territoire.

Je suis convaincu que c'est en mobilisant nos énergies, en partageant nos expériences et en travaillant ensemble que nous relèverons ce défi et que nous transmettrons aux générations futures des Alpilles toujours aussi vivantes, attractives et préservées.

Je nous souhaite à toutes et à tous une excellente journée, riche en découvertes, en échanges et en perspectives pour l'avenir de notre territoire.

Je vous remercie.